

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville du lundi 1<sup>er</sup> avril 2019, à 18 h 30, à la salle des délibérations du conseil municipal, au 1585, rue Montarville à Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de M. Martin Murray, maire.

Sont présents : Mme la conseillère Marilou Alarie  
M. le conseiller Jacques Bédard  
Mme la conseillère Isabelle Bérubé  
M. le conseiller Joël Boucher  
Mme la conseillère Caroline Cossette  
Mme la conseillère Louise Dion  
M. le conseiller Vincent Fortier

Est absent : M. le conseiller Martin Guevremont

Sont également présents, le directeur général, M. Guy Hébert, la greffière, M<sup>e</sup> Lucie Tousignant, et le directeur général adjoint et trésorier, M. Roger Robitaille.

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Monsieur le maire Martin Murray constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 30.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

**190401-1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par Louise Dion, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**190401-2 APPROBATION - RÉSOLUTION SUR LA NOMINATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DE DIFFÉRENTS COMITÉS ET COMMISSIONS DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL**

---

Il est PROPOSÉ par Marilou Alarie, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU d'approuver la résolution portant le numéro 190318-4 adoptée par le conseil lors de sa séance tenue le 18 mars 2019, conformément aux dispositions de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) :

**« 190318-4 Nomination de représentants au sein de différents comités et commissions de l'agglomération de Longueuil**

---

Il est PROPOSÉ par Joël Boucher, APPUYÉ par Caroline Cossette, et RÉSOLU de remplacer les représentants de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville au sein des différents comités et commissions de l'agglomération de Longueuil ci-après énumérés par les suivants :

- Commission de la sécurité publique de l'agglomération, à compter du 18 mars 2019 : M. Vincent Fortier par Mme Louise Dion;

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

- Commission du budget, des finances et de l'administration de l'agglomération, à compter du 18 mars 2019 : M. Martin Murray par M. Jacques Bédard;
- Réseau de transport de Longueuil, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019 : Mme Isabelle Bérubé par Mme Marilou Alarie.

PROPOSITION D'AMENDEMENT

*Il est PROPOSÉ par Vincent Fortier, APPUYÉ par Isabelle Bérubé, et RÉSOLU de scinder la présente résolution et de procéder au vote individuellement sur chaque nomination.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Marilou Alarie, et RÉSOLU de remplacer le représentant de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, monsieur le conseiller Vincent Fortier par madame la conseillère Louise Dion au sein de la Commission de la sécurité publique de l'agglomération, à compter du 18 mars 2019.*

Votes pour : 5

Votes contre: 2 (Vincent Fortier, Isabelle Bérubé)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

*Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Joël Boucher, et RÉSOLU de remplacer le représentant de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, monsieur le maire Martin Murray par monsieur le conseiller Jacques Bédard au sein de la Commission du budget, des finances et de l'administration de l'agglomération, à compter du 18 mars 2019.*

Votes pour : 5

Votes contre: 2 (Vincent Fortier, Isabelle Bérubé)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

*Il est PROPOSÉ par Caroline Cossette, APPUYÉ par Jacques Bédard, et RÉSOLU de remplacer la représentante de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, madame la conseillère Isabelle Bérubé par madame la conseillère Marilou Alarie au sein du Réseau de transport de Longueuil, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2019.*

Votes pour : 5

Votes contre: 2 (Vincent Fortier, Isabelle Bérubé)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ »

Votes pour : 5

Votes contre : 2 (Vincent Fortier, Isabelle Bérubé)

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PROCÈS-VERBAL  
VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de cette période, les questions ont porté sur les sujets suivants :

- Pertinence sur la tenue d'une réunion extraordinaire.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le maire déclare la levée de la séance à 18 h 39.

Le maire,

La greffière,

---

Martin Murray

---

Lucie Tousignant